apur

SYNTHÈSE

ACCÈS À L'EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE DANS LA MGP

EXEMPLE D'ADAGE, UNE ASSOCIATION QUI ACCOMPAGNE LES FEMMES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

DÉCEMBRE 2020

© Joséphine Brueder – Ville de Paris

INTRODUCTION

Faire ressortir des enjeux émergents sur l'insertion professionnelle des publics fragiles dans les quartiers de la politique de la ville

Dans le cadre de son programme de travail 2020, en lien avec les travaux de l'évaluation du contrat de ville de Paris, **l'Apur a mené une étude visant à analyser l'emploi et l'accès à l'emploi à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris**. Publiée en avril 2020, l'étude « Population active, chômage et insertion professionnelle dans la Métropole du Grand Paris » a mis en avant **des inégalités persistantes sur le marché du travail entre les femmes et les hommes** (chômage, temps partiel, emplois précaires), notamment pour les femmes de nationalité étrangère. À travers le prisme d'une analyse territorialisée, cette étude souligne également **des difficultés d'insertion professionnelle plus marquées pour les habitants qui résident dans un quartier de la politique de la ville, notamment pour les femmes qui subissent une « double inégalité »**[1] à la fois sexuée et territoriale. L'accès à l'emploi constitue un véritable levier pour l'accès à l'autonomie, au logement, au soin et pour réduire la précarité. Cette question reste encore aujourd'hui un angle mort des politiques publiques, du fait notamment d'un déficit de dispositifs d'accès à l'emploi dédiés exclusivement aux femmes dans les quartiers prioritaires.

Ce document présente **la synthèse de l'analyse des actions de l'association ADAGE** (Association d'accompagnement global contre l'exclusion) réalisée dans le cadre de ce travail. Cet axe d'étude particulier avait été retenu dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris. L'association ADAGE accompagne chaque année plus de 300 femmes en situation de précarité vers l'insertion sociale et professionnelle dans le 18e arrondissement.

Réalisée au cours de la crise sanitaire liée à la Covid-19, cette étude qui **analyse les publics suivis, les dispositifs proposés et leur impact permet d'interroger les modalités d'intervention à destination des publics les plus fragiles et de faire ressortir des enjeux émergents en matière d'accès à l'emploi et d'insertion professionnelle**. La méthodologie de l'étude a été à la fois quantitative, en mobilisant les données de suivi transmises par l'association en charge des dispositifs, et qualitative avec la réalisation d'entretiens semi-directifs avec sept professionnels de l'association et vingt-six femmes suivies dans un dispositif de l'association en 2020 ou au cours des dernières années.

1 — Guide méthodologique, « Favoriser l'insertion professionnelle des femmes dans les quartiers politiques de la ville », Préfet de la Région Ile-de-France, 2018. https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/content/download/42097/281858/file/MEP%20Guide%20jaune%20bleu%20VF3.pdf

© Apur - Justine Bigel

Locaux d'ADAGE (Association D'Accompagnement Global contre l'Exclusion)
17, rue Bernard Dimey - Paris 18e

© Apur - Justine Bigel

Accueil d'ADAGE : 17, rue Bernard Dimey - Paris 18e

© Apur - Justine Bigel

Hôpital Bichat AP-HP : 46, rue Henri Huchard - Paris 18e

© Apur - Justine Bigel

Centre social Belliard : 145, rue Belliard - Paris 18e

L'association ADAGE, un accompagnement global à destination d'un public spécifique

L'association a été créée en 2008 pour **répondre aux besoins non couverts des femmes précaires**, une population peu visible et peu prise en compte de manière spécifique dans les politiques publiques. Une grande partie des femmes suivies par l'association sont de nationalité étrangère et issue de l'immigration. Plusieurs actions y sont proposées à tous les moments de l'insertion, du groupe de parole au chantier d'insertion, de l'accompagnement individuel à la formation de professionnels. **Certains dispositifs de l'association sont dédiés exclusivement aux femmes**, qui rencontrent des problématiques différentes de celles des hommes tant sur l'accompagnement que sur les freins d'insertion.

L'accompagnement global mis en œuvre par l'association prend en charge de manière simultanée la précarité professionnelle et la précarité sociale des femmes suivies. Le suivi ne se concentre pas seulement sur la recherche d'emploi, mais tente de résoudre les difficultés périphériques à la sphère professionnelle qu'elles rencontrent (santé, logement, situation sociale ou administrative). La prise en compte de ces freins à l'insertion permet de répondre de manière plus **individualisée aux besoins des personnes suivies**. Pour les professionnels de l'association, une sortie positive n'est pas forcément une sortie en emploi, mais peut-être une sortie d'une situation sociale ou familiale complexe.

Dans le cadre de cette étude, deux dispositifs particuliers ont été analysés :

- **« Femmes en mouvement » qui accueille une centaine de femmes par an en situation de précarité ;**
- **et un dispositif de chantier d'insertion qui prépare 16 femmes par an à rejoindre une formation d'aide-soignante ou d'auxiliaire de puériculture, en partenariat avec l'hôpital Bichat.**

« Le principe d'ADAGE c'est d'avoir un accompagnement global. On les accompagne à tous les niveaux. On ne peut pas aider quelqu'un à chercher un emploi, et ne pas tenir compte du fait que cette personne est à la rue, a des problèmes de papiers, etc. L'accompagnement global est obligatoire, je ne vois pas comment on pourrait faire autrement. […] C'est nécessaire pour avancer. […] Et puis c'est difficile de trouver un emploi quand on est par exemple à l'hôtel avec ses enfants toute seule, dans une chambre de 9 m². »

Professionnelle d'ADAGE

Le public : des femmes en situation de précarité inscrites dans une démarche d'insertion

Deux dispositifs :
- « Femmes en mouvement »
- chantier d'insertion

Les deux dispositifs s'adressent à **un public féminin dont le profil social, démographique et professionnel est très hétérogène**. Si « Femmes en mouvement » est un dispositif exclusivement dédié aux femmes, le chantier d'insertion est un ouvert aux hommes mais les femmes restent le public majoritaire, en raison du secteur d'activité retenu très féminin (santé et petite enfance).

Les femmes suivies par les deux dispositifs sont **en grande majorité de nationalité étrangère** (82 femmes sur 115 de « Femmes en mouvement » en 2019 et 9 femmes sur 16 du chantier d'insertion en 2018-2019), originaires d'un pays situé en dehors de l'union européenne. Elles sont en moyenne âgées de 41 ans dans le dispositif « Femmes en mouvement », et de 31 ans dans le chantier d'insertion. La plupart connaissent des **situations familiales complexes**, elles sont **souvent mères isolées** et ont **une charge familiale importante** liée à la garde de leurs enfants.

Les femmes accompagnées connaissent **des situations sociales très précaires** et sont souvent dans **une situation financière difficile** (sans revenu ou bénéficiaires du RSA). La plupart habitent à Paris, en majorité dans un quartier de la politique de la ville (50 femmes sur 115 de « Femmes en mouvement » en 2019 et 10 femmes sur 16 du chantier d'insertion en 2018-2019). Les deux dispositifs accueillent un nombre important de femmes vivant dans **des conditions de logement précaires**, hébergées par un tiers, logées dans un hôtel du 115 (hébergement d'urgence par le Samu social), dans un centre d'hébergement, ou parfois en situation de rue. En 2019, 61 femmes sur 115 de « Femmes en mouvement » et 11 femmes sur 16 du chantier d'insertion étaient en situation de mal-logement.

Une grande partie des femmes suives par « Femmes en mouvement » ont **un niveau d'études supérieur ou équivalent au baccalauréat** obtenu en France ou à l'étranger (56 femmes sur 115 en 2019). À l'inverse, les femmes recrutées dans le chantier d'insertion ont **un niveau de diplôme peu élevé**, plus souvent inférieur au Bac (14 femmes sur 16 en 2018-2019). Pour certaines femmes de nationalité étrangère, la **reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger n'est pas forcément acquise**, et certaines rencontrent des **difficultés linguistiques importantes**.

La plupart des femmes suivies ont déjà occupé un emploi déclaré en France (68 femmes sur 115 de « Femmes en mouvement » en 2019, et 10 femmes sur 16 du chantier d'insertion), ou un emploi non déclaré en France (29 femmes sur 115, et 6 femmes sur 16). Certaines femmes ont vécu **des ruptures dans leur parcours professionnel ou personnel** (harcèlement, discrimination, des problèmes de santé, changements de situation familiale ou violences conjugales). Pour d'autres, les emplois occupés ne correspondaient pas à leur projet professionnel, ou étaient peu stables ou peu rémunérateurs (temps partiel). Certaines femmes étrangères ont eu une carrière professionnelle dans leur pays d'origine qui n'a souvent pas pu être poursuivie à leur arrivée en France.

« Femmes en mouvement », un dispositif d'insertion sociale et professionnelle

« Femmes en mouvement » est un dispositif visant à **accompagner une centaine de femmes par an en situation de précarité sociale qui souhaitent travailler**. La majorité des femmes s'inscrivent à ADAGE après avoir été orientées par des structures en faveur de l'insertion sociale ou professionnelle, et aucune sélection n'existe pour entrer. Le dispositif propose un suivi de 6 mois renouvelable et s'organise autour d'entretiens individuels hebdomadaires et d'ateliers collectifs thématiques.

Au cours des entretiens individuels, les femmes font le point sur leur situation professionnelle et leurs besoins en termes d'accompagnement. **La majorité d'entre elles s'inscrivent pour trouver un emploi, une formation ou élaborer un projet professionnel**. Les formatrices référentes les accompagnent dans leur recherche de stage, de formation ou d'emploi, la préparation d'un CV ou d'un entretien d'embauche, etc. Pour valider leur projet, les femmes sont encouragées à faire des stages pratiques en entreprise, pour découvrir différents secteurs d'activité et différents environnements de travail. **L'accompagnement prend en compte l'insertion dans sa globalité, en travaillant également sur les problématiques personnelles et sociales qui peuvent freiner l'insertion professionnelle** (démarches administratives, difficultés de logement, problèmes de garde d'enfant, santé, difficultés financières, etc.). Les personnes accompagnées peuvent être dirigées vers une assistante sociale de l'association, qui relaie vers le droit commun, ou encore vers une psychologue.

Les ateliers collectifs se déroulent une fois par semaine et portent sur des thématiques en rapport direct ou indirect avec l'emploi (communication verbale et non verbale, groupes de parole sur la parentalité, écriture, gestion du stress, points d'accès aux droits, confiance en soi, santé et bien-être au travail, droits des femmes, etc.). En 2019, 41 ateliers se sont déroulés et la moitié des femmes suivies ont participé à ces ateliers hebdomadaires. Lors de ces ateliers une halte-garderie est mise en place pour permettre aux femmes avec des enfants de moins de trois ans d'y assister. Une salle multimédia est également mise à disposition des personnes accompagnées deux matinées par semaine, et des groupes de parole peuvent être organisés pour leur permettre d'échanger.

En 2019 :
- 115 femmes accompagnées
- 41 ateliers

« On réfléchit aussi ensemble à ce qui fait, d'après elles, qu'elles ne trouvent pas d'emploi aujourd'hui, qu'est ce qui pourrait les aider, on évoque aussi beaucoup leur parcours professionnel, les expériences réussies. […] C'est important pour essayer de trouver avec elles, quelles sont leurs ressources, quelles sont leurs forces, sur quoi elles peuvent compter, etc. »
Professionnelle d'ADAGE

Le chantier d'insertion[2], un dispositif d'accompagnement vers la qualification en vue d'un emploi pérenne

Une formation qualifiante :
- 399 heures de cours
- 26 h/semaine pendant 12 mois

Le chantier d'insertion « Préparation à l'entrée en école d'aide-soignante ou d'auxiliaire de puériculture » est un dispositif porté par ADAGE qui propose **aux femmes demandeuses d'emploi en situation de grande précarité une formation pré-qualifiante dans le secteur de la santé**. Développé en 2009-2010, il s'effectue dans le cadre d'un partenariat avec l'hôpital Bichat, situé à proximité de l'association, qui s'engage à accueillir en stage, pendant un an, les femmes inscrites au programme. Chaque année, une centaine de candidatures sont déposées parmi lesquelles **seize candidates sont sélectionnées sur deux critères principaux** : avoir une expérience professionnelle dans le secteur et être dans une situation de difficultés sociales. Les personnes recrutées sont salariées d'ADAGE et signent un contrat d'insertion de 26 heures par semaine pendant 12 mois.

La préparation à l'entrée en école d'aide-soignante ou en école d'auxiliaire puéricultrice comprend trois volets : **une formation délivrée par l'association, un stage pratique dans un service de l'hôpital Bichat et un accompagnement social**. Tout au long de l'année, les salariées sont accompagnées à l'hôpital par une encadrante technique d'ADAGE en relation avec les services hospitaliers, les cadres de santé responsables des services et les tuteurs responsables des stagiaires au quotidien.

Réalisées au sein des locaux d'ADAGE par des intervenants formateurs, les 399 heures de cours portent sur la culture générale, la biologie, les mathématiques, la communication orale, et les tests psychotechniques. L'accompagnement individuel permet de globaliser le suivi en prenant en compte les freins sociaux (logement, santé, administratif, etc.) pour faciliter le parcours des femmes. Des sorties sont également organisées, et la salle multimédia est mise à disposition des personnes accompagnées deux jours par semaine pour qu'elles puissent effectuer leurs démarches.

« Dans les critères de recrutement, on a un critère très fort qui est d'avoir validé son projet professionnel par une expérience en structure. […] Dans les services de l'hôpital, ce qui peut être bouleversant quand on ne l'a pas vécu, c'est l'odeur et d'être face à la maladie, à la mort, aux excréments. En crèche, c'est le moment de la sieste surtout qui fait que c'est compliqué car les enfants dorment mais elles sont là à surveiller sans pouvoir faire autre chose. Pour des femmes qui sont actives, c'est compliqué. L'hôpital nous a demandé que les personnes aient validé leur projet professionnel, ça c'est le critère principal de recrutement. »
Professionnelle d'ADAGE

2 — Les chantiers d'insertion sont des dispositifs de l'insertion par l'activité économique (SIAE), qui permettent aux personnes les plus éloignées de l'emploi de bénéficier d'un accompagnement renforcé afin de faciliter leur insertion professionnelle.

Un impact positif sur l'insertion professionnelle, mais de plus en plus fragilisé par la précarisation de l'emploi

Les personnes suivies dans « Femmes en mouvement » sortent principalement en emploi ou en formation (50 femmes sortent en emploi et 17 en formation sur les 115 femmes suivies en 2019). Les autres poursuivent leur suivi au sein du dispositif (40 femmes) ou l'interrompent temporairement ou définitivement pour des raisons personnelles (28 femmes). **L'insertion professionnelle peut être facilitée par les stages** effectués pendant le suivi (7 femmes sur 9 femmes ont été recrutées à la suite de leur stage en 2019). Parmi celles sortant vers en emploi salarié, **une grande majorité signe des contrats à durée déterminée** (7 contrats sur 10) **et à temps partiel** (6 contrats sur 10). Les sorties sont plus nombreuses dans le secteur du **service à la personne et le secteur social,** ainsi que dans le secteur de **l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme**. Ces secteurs sont marqués par des conditions de travail difficiles et sont demandeurs de main-d'œuvre à faible qualification, pouvant entraîner **une déqualification de certaines femmes** diplômées. Depuis quelques années, les sorties vers l'emploi sont de moins en moins pérennes : les professionnels constatent une **précarisation de l'emploi qui fragilise l'insertion des femme**s, avec des sorties de plus en plus en CDD ou à temps très partiel qui ne permettent pas de sortir de la précarité. De plus en plus de femmes reviennent à l'association, ou trouvent un emploi mais souhaitent poursuivre l'accompagnement à ADAGE. D'autres qui viennent pour élaborer un projet professionnel sont **contraintes d'arrêter leur suivi et acceptent tout type d'emplois**, y compris non déclarés, face à l'urgence financière, à la pression sociale ou à des situations familiales compliquées. **L'insertion professionnelle est devenue par ailleurs presque impossible pour les femmes qui ne savent ni lire ni écrire**, qui trouvaient auparavant un emploi dans certains secteurs (garde d'enfant, ménages). Enfin, les professionnels voient des femmes plus âgées venir plus fréquemment à ADAGE pour chercher un emploi, face à des situations financières tendues ou des secteurs d'activité qui de les embauchent désormais plus.

Les femmes suivies par le chantier d'insertion intègrent pour la plupart une école d'aide-soignante ou d'auxiliaire de puériculture à la fin de leur contrat d'insertion. Chaque année, sur les 16 salariées du chantier d'insertion, entre 12 et 13 femmes intègrent une école. L'insertion professionnelle est **facilitée par le stage réalisé à l'hôpital Bichat**, qui joue un rôle décisif dans la réussite de l'entrée en école et dans les recherches d'emploi à leur sortie d'école. Pour certaines d'entre elles, **le secteur de la santé est une vocation, pour d'autres c'est la promesse d'un emploi stable.** Les métiers d'aide-soignante et d'auxiliaire de puériculture permettent aux femmes de s'insérer durablement en emploi. Les aides-soignantes ont un large choix de postes tant un emploi fixe, qu'en prestataire indépendante pour les hôpitaux et les cliniques, et offrent des possibilités d'évolution notamment en passant des examens internes pour devenir infirmière. **Ces emplois connaissent toutefois une dégradation des conditions de travail**, en raison des nouvelles réformes sur l'organisation des temps de travail à l'hôpital et d'un manque de personnel intensifiant les rythmes des aides-soignantes.

« C'est un chantier très atypique et car c'est un chantier pré-qualifiant. […] Mais une fois qu'elles sont aides-soignantes ou auxiliaires de puériculture, elles travaillent où elles veulent. Les premières années, certaines femmes, notamment par rapport aux enfants, faisaient le choix de travailler à domicile, ou ne travaillaient que de nuit, pour mieux gagner leur vie, ou que le week-end. Le diplôme d'aide-soignant leur permet de choisir leurs cadres de travail. »

Professionnelle d'ADAGE

« Nous observons également que de plus en plus de femmes qui arrivent en information collective (réunion de présentation des dispositifs) sont déjà en emploi et sont très insatisfaites de cet emploi et veulent un accompagnement. Le deuxième point c'est qu'on suit des femmes qui trouvent des contrats mais qui malgré tout souhaitent poursuivre l'accompagnement, donc elles sont en emploi mais elles ne sortent pas, elles continuent pour trouver mieux, pour trouver plus d'heures. Il y a aussi celles qui partent en CDD quelques mois mais qui reviennent juste après car malgré l'accompagnement qu'on a fait ensemble, elles n'arrivent pas à trouver seules un emploi. On reçoit de plus en plus de femmes très qualifiées, mais elles sortent sur les mêmes emplois que les personnes non qualifiées. »

Professionnelle d'ADAGE

Un impact marqué sur l'insertion sociale des femmes, mais des freins qui restent particulièrement difficiles à lever

« Avant ce n'était pas comme ça, j'avais peur de tout le monde je suis restée longtemps isolée. Le fait d'être là, ça me libère la tête. »
Mariama, salariée du chantier d'insertion en 2019-2020

« Il y a eu par rapport à mes recherches de logement. Je vis dans un foyer. C'était censé être transitoire mais ça fait 15 ans que j'y suis. Ce n'est plus du transitoire. C'est un foyer où je n'ai pas d'obligation de sortie. Mais ce n'est pas l'idéal. »
Margot, suivie par « Femmes en mouvement » jusqu'en 2019

Les freins sociaux des femmes suivies sont souvent multiples, ils se cumulent et accentuent les difficultés à un retour à l'emploi. **Le premier impact de l'accompagnement est la sortie des femmes de l'isolement et la reprise d'estime de soi**. L'isolement concerne une majorité de femmes qui n'ont parfois pas de contacts extérieurs à leur environnement familial qui souvent se réduit aux enfants. Les ateliers collectifs et les groupes de parole permettent aux femmes de rencontrer et d'échanger avec d'autres personnes dans des situations similaires ou très différentes. Ces rencontres peuvent se poursuivre en dehors du cadre d'ADAGE, c'est particulièrement le cas pour les femmes salariées du chantier d'insertion qui nouent des relations fortes avec le groupe. Certains ateliers permettent également aux femmes de travailler **sur la confiance en soi, les difficultés linguistiques et l'apprentissage des codes socio-culturels**.

Les femmes qui s'insèrent professionnellement vont de fait sortir de la précarité, et trouver une autonomie financière. **De même, l'amélioration de leurs conditions de logement est largement liée à leur insertion dans l'emploi** (rattrapages de retards de loyers impayés, possibilité de conserver un logement temporaire, déménagement dans un logement plus grand, etc.). Pour les salariées du chantier d'insertion, le fait d'avoir une fiche de paie et un revenu stable tout au long de la période du contrat d'insertion permet de débloquer certaines situations (déménagement d'un centre d'hébergement d'urgence, hôtel ou foyer). **Les situations sont toutefois souvent complexes à résoudre, et les femmes peuvent rester bloquées plusieurs années dans une problématique de mal-logement en attendant que leur dossier soit traité**. Alors que le mal-logement est un des premiers freins identifiés comme ralentissant l'insertion professionnelle, celle-ci semble aussi indispensable à la sortie d'une situation de logement précaire.

Certaines problématiques d'accès au droit, de démarches administratives et/ou juridiques peuvent également se débloquer dans le cadre du suivi (papiers d'identité, équivalence de diplôme, aides de la CAF, de la sécurité sociale, de l'état, de Pôle emploi, statut de réfugié, titre de séjour, retraite, couverture sociale, etc.). L'atelier de formation au numérique participe également à cet accès au droit en apportant des connaissances pratiques aux femmes suivies et leur permet de gagner en autonomie. Le suivi peut par ailleurs accompagner certaines femmes dans **leurs démarches de recherche de modes de garde, et avoir un impact sur la résolution de difficultés familiales** (rupture conjugale, éloignement des enfants, surcharge mentale, prise en charge de proches malades ou handicapés, violences conjugales).

Les professionnels rencontrés ont souligné des problématiques de santé de plus en plus fréquentes chez les femmes, que ce soient des problèmes de santé mentale ou physique. Certaines femmes ont vécu des parcours migratoires très difficiles, des conditions de travail et de vie qui ont abîmé leur santé, ou des traumatismes liés à des violences conjugales. Des relais pour un suivi médical et psychologique peuvent être proposés par l'association.

Une association comme point d'ancrage territorial au défi de son environnement

L'association ADAGE s'est implantée dans le quartier actif Porte de Saint-Ouen Bernard Dimey avec l'appui de l'EDL du 18e pour pallier le manque de dispositifs dans le quartier, et a construit des liens avec l'hôpital Bichat, le centre Belliard et d'autres associations dans le quartier. ADAGE est devenue **un lieu de référence pour les femmes** qui résident à proximité de l'association ou sur l'ensemble du territoire parisien, et même au-delà. C'est une **structure à taille humaine**, qui permet une bonne communication entre professionnels et avec les personnes accompagnées. Un des éléments de réussite des actions menées tient à **l'équipe de professionnels d'ADAGE**, qui accompagnent les femmes en étant disponibles et bienveillants. L'association ne souhaite pas trop grossir mais plutôt s'inscrire dans une **logique d'essaimage territoriale**, pour transmettre ses outils d'accompagnement à d'autres acteurs qui les adapteraient à leur public et à leur territoire.

Certaines difficultés d'accompagnement sont accentuées par une **communication parfois difficile avec les autres acteurs de l'insertion sociale et professionnelle**. Pour certaines femmes suivies en parallèle par d'autres structures (PLIE, Pôle emploi, assistantes sociales, autres associations, CAF de Paris, etc.), le suivi proposé par ces structures ne semble pas être adapté à leur situation (suivis non personnalisés, changements réguliers de conseillers, mise à l'emploi qui ne prend pas en compte les difficultés sociales, etc.). Pour les professionnels d'ADAGE, certaines difficultés d'accompagnement sont accentuées par le **développement des plateformes administratives numériques**, qui renforce la problématique d'accès aux droits des publics fragiles. Les professionnels notent aussi une coordination parfois complexe avec les partenaires institutionnels, dont les relations sont moins développées qu'auparavant, et des difficultés de financement renforcées ou parfois en décalage qui empêchent de développer de nouvelles actions. Le financement action par action augmente le travail administratif et peut ralentir la coordination des dispositifs.

« L'idée était de faire un lieu pour répondre à des besoins identifiés évidemment dans des quartiers politiques de la ville et où on créerait des actions en fonction des besoins ; besoin des femmes mais aussi besoin des employeurs. […] La politique de la ville nous a placés dans ce quartier politique de la ville, parce qu'il n'y avait pas d'opérateur emploi. C'est la mairie, l'EDL qui a pris rendez-vous à Bichat et qui nous a permis d'avoir ce partenariat. […] Arrivée avec l'idée de préparer aux métiers d'aide-soignant, Bichat nous a exposé leur galère pour recruter des auxiliaires de puériculture pour leurs quatre crèches, j'ai proposé de préparer aux deux métiers, le concours étant le même. »

Professionnelle d'ADAGE

De premiers éléments sur l'impact de la crise liée à la Covid-19

La crise de la Covid-19 a exacerbé les difficultés rencontrées par les femmes accompagnées telles que des problèmes de logement, des difficultés familiales ou encore une très grande fragilité financière

Réalisés entre juin et juillet 2020, les entretiens ont été l'occasion d'apprécier des premiers éléments sur l'impact de la crise sanitaire et du confinement sur la vie des femmes et sur l'accompagnement d'ADAGE. **L'accompagnement a été particulièrement affecté par la crise sanitaire** notamment avec un accueil physique du public rendu impossible et remplacé par un suivi à distance par téléphone. **Une précarité numérique est d'autant plus révélée par la situation de confinement**. ADAGE a distribué des ordinateurs aux femmes qui n'en avaient pas, afin de permettre la mise en place de l'école à la maison pour leurs enfants. Des attestations de déplacement ont également été distribuées pour permettre aux femmes, souvent en charge de faire les courses pour toute la famille, de sortir.

Le confinement a accentué les conditions de vie précaires des femmes, en lien avec des logements souvent trop petits. Le confinement a aussi renforcé l'isolement de certaines femmes, ou des situations familiales complexes. Certaines femmes ont suspendu leur recherche d'emploi, certaines ont perdu leur emploi, et d'autres ont continué de travailler. C'est le cas des anciennes salariées du chantier d'insertion, qui occupent des postes de travailleurs essentiels, pour qui le travail s'est intensifié et a été particulièrement dur pendant le confinement. La sortie de confinement a révélé une confiance dans l'avenir pour certaines femmes travaillant dans des secteurs d'activité peu impactés par la crise (santé), et des inquiétudes quant à la reprise de l'emploi pour d'autres, notamment face au télétravail qui pose de nouvelles questions d'articulations avec la charge familiale.

« C'était dur pour moi parce que je n'ai pas de logement fixe. Donc le 115 il nous change tout le temps. Puis c'était compliqué pour moi avec les enfants. J'ai cinq enfants : 14, 9, 7, 3 et 1 an. On a eu des aides de la part d'ADAGE pour la grande qui est au collège, ils nous ont donné des ordinateurs pour que les enfants puissent travailler. Ça l'aidait vraiment beaucoup de travailler avec les autres à distance. »

Awa, suivie par « Femmes en mouvement » depuis 2019

« Ça m'inquiète parce que la plupart des entreprises qui n'ouvrent pas leurs portes à 100 % et la plupart on réduit le personnel aussi donc ils vont peut-être donner du télétravail à la maison. Je me dis que je ne pouvais pas faire de télétravail à la maison parce que dans un F2 et dans le climat familial c'est beaucoup de tension donc je ne pouvais pas faire de télétravail mais c'est sûr que ça m'inquiète. Je me dis que ce sera plus compliqué avec les mesures d'hygiène déjà, avec le port du masque toute une journée. »

Neïssa, suivie par « Femmes en mouvement » en 2020

Pour conclure, des enjeux qui perdurent et de nouvelles problématiques qui émergent

L'accompagnement proposée par l'association ADAGE repose sur **une approche globale** qui ne dissocie pas l'insertion professionnelle de l'insertion sociale, et qui permet **un suivi complet avec des conséquences durables et profondes** sur les parcours des personnes suivies. L'attention portée à chacune d'entre elles, l'individualisation du suivi, l'ouverture du lieu et la disponibilité des professionnels de l'association sont des facteurs positifs importants dans leur parcours d'insertion.

Si certains enjeux sur l'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle sont déjà largement identifiés et perdurent depuis plusieurs années (conditions de logement précaires, conciliation avec la vie familiale, manque de qualification, non-reconnaissance des diplômes, difficultés linguistiques, etc.), **d'autres semblent plus émergents et complexifient l'accompagnement**.

L'un des principaux changements tient à la précarisation de l'emploi, compromettant des sorties pérennes des femmes suivies. **L'emploi ne joue plus son rôle d'intégration sociale, il ne permet plus toujours de sortir de la précarité**. De nouveaux publics émergent, notamment des **femmes plus âgées** qui sont de plus en plus présentes parmi le public accompagné. **Les problématiques de santé se sont par ailleurs renforcées** pour les femmes en situation de précarité, bien que les mouvements récents aient permis de libérer la parole notamment sur les violences conjugales. D'autres enjeux émergent en lien avec un **manque de coordination et de communication entre les différents acteurs de l'insertion**, pouvant complexifier l'accompagnement et la résolution de certains freins sociaux et professionnels.

Pour poursuivre l'analyse, il sera intéressant de **croiser ces résultats avec d'autres initiatives d'accompagnement vers l'emploi**. Ce sera l'objet du troisième volet de l'étude, qui sera réalisé en lien avec les acteurs de l'Arc de l'innovation, dont une partie vise à favoriser l'insertion professionnelle de publics fragiles dans des territoires prioritaires de la Métropole du Grand Paris.

Directrices de la publication :
Dominique ALBA
Patricia PELLOUX
Synthèse réalisée par : **Marina RIBEIRO, Justine BIGEL**
Sous la direction de : **Émilie MOREAU**
Cartographie : **Anne SERVAIS**
Photos et illustrations :
Apur sauf mention contraire
Mise en page : **Apur**
www.apur.org

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :